

Désignation de l'entreprise		SAS A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		31 rue Jeanne d'Arc 57140 PLESNOIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 9 8 0 6 0 9 4 2 0 0 0 1 5		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		30/06/2025	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 51 502	AS	53 849	97 653
		Autres immobilisations corporelles	AT	44 020	AU	9 928	34 091
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 000	CV		1 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	2 720	BI		2 720
TOTAL (II)		BJ	199 243	BK	63 778	135 465	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	291 835	BY		291 835
		Autres créances (3)	BZ	239 216	CA		239 216
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	270 863	CG		270 863	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 992	CI		1 992	
	TOTAL (III)	CJ	803 907	CK		803 907	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 003 150	1A	63 778	939 372	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	27 272	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	447 000
	Report à nouveau			DH	436
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	158 779
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	611 715
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	28 264
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	52 380
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	201 333
	Dettes fiscales et sociales			DY	45 678
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	327 657	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	939 372	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	314 935
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	290	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 939 373 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 158 779 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	122 769	28 734		151 503
- Installations générales, agencements aménagements divers		21 850		21 850
- Matériel de transport	7 075	2 617		9 692
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 166	6 312		12 479
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	136 011	59 512		195 523
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		1 000		1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 720			2 720
Immobilisations financières	2 720	1 000		3 720
ACTIF IMMOBILISE	138 731	60 512		199 243

A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		59 512	1 000	60 512
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		59 512	1 000	60 512
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 913	26 936		53 849
- Installations générales, agencements aménagements divers		202		202
- Matériel de transport	6 885	191		7 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	737	1 914		2 651
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	34 535	29 243		63 778
ACTIF IMMOBILISE	34 535	29 243		63 778

A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 535 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 720		2 720
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	291 836	291 836	
Autres	239 216	239 216	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 992	1 992	
Total	535 764	533 044	2 720
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	60
Total	60

A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE**Notes sur le bilan****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 327 657 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	290	290		
- à plus de 1 an à l'origine	27 974	15 252	12 722	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 334	201 334		
Dettes fiscales et sociales	45 678	45 678		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 381	52 381		
Produits constatés d'avance				
Total	327 657	314 935	12 722	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 160			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 044			
(**) Dont envers les associés	52 381			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 52 381 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer	
	Montant
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	63 980
AGIOS COURUS A PAYER	290
CONGES PAYES	283
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	32
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	680
Total	65 265

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	1 992		
Total	1 992		

A2S TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	13 636
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS SUR EMPRUNT A ECHOIR</i>	580
Autres engagements donnés	580
Total	14 216
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A2S Tuyauterie industrielle
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 31 rue Jeanne d'Arc,
57140 PLESNOIS
898 060 942 RCS METZ

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 1^{er} décembre 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 158 779,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	158 779,24 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	436,04 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	159 215,28 euros
---	------------------

A titre de dividende global à l'Associé Unique	150 000,00 euros
Soit 300,00 euros par action	

Le solde	9 215,28 euros
----------	----------------

Pour un montant de 9 000,00 euros au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 456 000,00 euros et pour un montant de 215,28 euros au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 215,28 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} décembre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2022 : Néant
- Exercice clos le 30 juin 2023 : Néant



- Exercice clos le 30 juin 2024 :
70 000,00 euros, soit 140,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'K' or 'R' shape with a horizontal line extending to the right.